#### Votre Contrat : Carcept Pro Santé-Niveau 1 Exemples de remboursement pour l'année 2025 <sup>(1)</sup>



# MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants.

Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien!

## Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev

Entreprise régie par le Code des assurances, société d'assurance mutuelle, immatriculée sous le n° SIREN 784 394 439, située 4, rue Georges Picquart, 75017 Paris.
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursement pour l'année 2025 157								
Contrat d'assurance santé responsable (2)	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) (3)	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Précisions éventuelles / Commentaires		
Hospitalisation								
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20,00€	0.00 €	0.00€	20.00€	0.00€	Tarif réglementaire		
Chambre particulière (sur demande du patient)	NC	Non remboursé	0,00€	35 €	-	Remboursement maximun prévu par la garantie		
SEJOURS AVEC ACTES LOURDS								
Frais de séjour en secteur privé pour une opération chirurgicale de la cataracte	835,60 €	835,60 €	811,60€	24,00 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte. Prise en charge du forfait actes lourds de 24 €		
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	434,00 €	271,70 €	271,70€	0,00€	162,30 €	Prix moyen national de l'acte		
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	473,00 €	271,70 €	271,70€	0,00€	201,30 €	Prix moyen national de l'acte		
SEJOURS SANS ACTES LOURDS								
Frais de séjour en secteur public pour un suivi d'une pneumonie ou	3 541,00 €	3 541,00 €	2 832,80 €	708.20 €	0.00€	Prix moyen national de l'acte		
pleurésie pour un patient de plus de 17 ans, en hôpital public	0 0 11,00 0	0 0 1 1,00 0	2 002,00 0	7.00,20.0	0,00 €	The major hadden as tasts		
Soins courants								
HONORAIRES MEDECINS SECTEUR 1 (généralistes ou spécialistes)								
Consultation d'un médecin traitant généraliste pour un patient de plus de	30,00 €	30,00 €	19,00€	9,00€	2.00 €	Tarif de convention et non prise en charge de la franchise de 2 €		
18 ans	·	35,00 €	•	· ·		. 5		
Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €		24,50 €	10,50 €	,	Tarif de convention		
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,)	37,00 €	37,00 €	23,90 €	11,10€	2,00€	Tarif de convention et non prise en charge de la franchise de 2 €		
HONORAIRES MEDECINS ADHERENTS OPTAM OU OPTAM-ACO								
Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	50,00 €	35,00 €	24.50 €	10.50 €	15.00 €	Dépassements maitrisés		
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans			,	.,		Dépassements maitrisés et non prise en charge de la franchise de		
(gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,)	54,00 €	37,00 €	23,90 €	11,10€	19,00€	2€		
HONORAIRES MEDECINS SECTEUR 2 (non adhérents OPTAM ou OF	PTAM-ACO)							
Consultation pédiatre pour enfant de 2 ans à 16 ans	62,00 €	23,00 €	16,10€	6,90 €	39,00€	Honoraires libres		
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,)	67,00 €	23,00 €	14,10 €	6,90 €	46,00€	Honoraires libres et non prise en charge de la franchise de 2 €		
MATERIEL MEDICAL								
Achat d'une paire de béquilles	26,18 €	24,40 €	14,64€	9,76€	1,78€	Prix moyen national de l'acte		
Dentaire								
SOINS ET PROTHESES 100 % SANTE								
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500,00 €	120,00 €	72,00 €	428,00 €	0,00€	Honoraire limite de facturation et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable		
SOINS (HORS 100 % SANTE)						cadre du contrat responsable		
Détartrage	43.38 €	43.38 €	26.03 €	17.35€	0.00 €	Tarif conventionnel		
PROTHESES (HORS 100 % SANTE)	10,00 0	10,00 €	20,00 0	11,000	0,00 0	Talli convenientici		
Couronne céramo-métallique sur molaires	557,00 €	120,00 €	72,00€	102,00 €	383,00 €	Prix moyen national de l'acte		
ORTHODONTIE (MOINS DE 16 ANS)								
Traitement par semestre (6 max)	707,00 €	193,50 €	193,50 €	96,75€	416,75 €	Prix moyen national de l'acte		
Optique								
EQUIPEMENT 100 % SANTE								
Verres simples et monture	115,00 €	12,75 € par verre + 9 € pour la monture	20,70 €	94,30 €	0,00€	Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable		
Verres progressifs et monture	210,00 €	27,00 € par verre + 9 € pour la monture	37,80 €	172,20 €	0,00€	Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable		
EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE)		tan o						
Verres simples et monture	202.00.6	0,05 € par verre + 0,05 € pour	0,09€	249,91 €	116,00€	Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)		
	366,00 €	la monture						
Verres progressifs et monture	632,00 €	la monture 0,05 € par verre + 0,05 € pour	0,09€	329,91 €	302,00€	Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)		
Verres progressifs et monture			0,09€	329,91 €	302,00€	Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)		
Verres progressifs et monture  LENTILLES  Forfait annuel		0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture Non remboursé (dans le cas	0,09 €	329,91 €		Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)  Non prévu par la garantie		
LENTILLES Forfait annuel	632,00 €	0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture				,		
EENTILLES Forfait annuel GHIRURGIE REFRACTIVE	632,00 € NC	0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture Non remboursé (dans le cas général)	0,00€	0 €	-	Non prévu par la garantie		
LENTILLES Forfait annuel CHRURGIE REFRACTIVE Opération corrective de la myopie (par œil)	632,00 €	0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture Non remboursé (dans le cas			-	,		
LENTILLES Forfait annuel CHIRURGIE REFRACTIVE Opération corrective de la myopie (par œil) Aides auditives	632,00 € NC	0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture Non remboursé (dans le cas général)	0,00€	0 €	-	Non prévu par la garantie		
LENTILLES Forfait annuel CHIRURGIE REFRACTIVE Opération corrective de la myopie (par œil) Aides auditives EQUIPEMENT 100 % SANTE	632,00 €  NC	0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture Non remboursé (dans le cas général) Non remboursé	0,00 €	0€	-	Non prévu par la garantie  Non prévu par la garantie		
LENTILLES Forfait annuel CHIRURGIE REFRACTIVE Opération corrective de la myopie (par œil) Aides auditives	632,00 € NC	0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture Non remboursé (dans le cas général)	0,00€	0 €	-	Non prévu par la garantie		
LENTILLES Forfait annuel CHIRURGIE REFRACTIVE Opération corrective de la myopie (par œil) Aides auditives EQUIPEMENT 100 % SANTE	632,00 €  NC	0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture Non remboursé (dans le cas général) Non remboursé	0,00 €	0€	0,00 €	Non prévu par la garantie  Non prévu par la garantie  Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du		

- (1): Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés
- (2): Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé
- (3): La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)

#### Votre Contrat : Carcept Pro Santé-Niveau 2 Exemples de remboursement pour l'année 2025 <sup>(1)</sup>



# MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants.

Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien!

## Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev

Entreprise régie par le Code des assurances, société d'assurance mutuelle, immatriculée sous le n° SIREN 784 394 439, située 4, rue Georges Picquart, 75017 Paris.
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursement pour l'année 2025 (1)							
Contrat d'assurance santé responsable (2)	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) (3)	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Précisions éventuelles / Commentaires	
Hospitalisation							
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20,00 €	0,00 €	0,00 €	20,00 €		Tarif réglementaire	
Chambre particulière (sur demande du patient) SEJOURS AVEC ACTES LOURDS	NC	Non remboursé	0,00 €	50 €	-	Remboursement maximun prévu par la garantie	
Frais de séjour en secteur privé pour une opération chirurgicale de la cataracte	835,60 €	835,60 €	811,60 €	24,00 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte. Prise en charge du forfait actes lourds de 24 €	
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) pour une opération chirurgicale de la cataracte		271,70 €	271,70 €	162,30 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte	
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) pour une opération chirurgicale de la cataracte		271,70 €	271,70€	81,51 €	119,79€	Prix moyen national de l'acte	
SEJOURS SANS ACTES LOURDS							
Frais de séjour en secteur public pour un suivi d'une pneumonie ou pleurésie pour un patient de plus de 17 ans, en hôpital public	3 541,00 €	3 541,00 €	2 832,80 €	708,20 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte	
Soins courants HONOPAIRES MEDECINS SECTEUR 1 (généralistes ou spécialistes)							
Consultation d'un médecin traitant généraliste pour un patient de plus de	60.00	20.00.0	40.00.0		0.00.0	T 71	
18 ans	30,00 €	30,00 €	19,00€	9,00€		Tarif de convention et non prise en charge de la franchise de 2 €	
Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	35,00 €	24,50 €	10,50 €	0,00€	Tarif de convention	
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,)	37,00 €	37,00 €	23,90 €	11,10€	2,00€	Tarif de convention et non prise en charge de la franchise de 2 €	
HONORAIRES MEDECINS ADHERENTS OPTAM OU OPTAM-ACO							
Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	50,00€	35,00 €	24,50 €	25,50 €		Dépassements maitrisés	
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans	54,00 €	37,00 €	23,90 €	28,10 €	2,00€	Dépassements maitrisés et non prise en charge de la franchise de	
(gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,)	PTAM-ACO)					2€	
Consultation pédiatre pour enfant de 2 ans à 16 ans	62,00 €	23,00 €	16,10€	13,80 €	32,10 €	Honoraires libres	
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,)	67,00€	23,00 €	14,10 €	13,80 €	39,10€	Honoraires libres et non prise en charge de la franchise de 2 €	
Achat d'une paire de béquilles	26.18 €	24.40 €	14.64 €	11.54 €	0.00€	Prix moyen national de l'acte	
Dentaire  Dentaire	20,10 €	24,40 €	14,04 €	11,04 €	0,000	This moyer national de racio	
SOINS ET PROTHESES 100 % SANTE							
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500,00€	120,00 €	72,00€	428,00€	0,00€	Honoraire limite de facturation et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable	
Détartrage	43,38 €	43,38 €	26,03 €	17,35€	0.00€	Tarif conventionnel	
PROTHESES (HORS 100 % SANTE)	40,00 €	40,00 €	20,00 €	17,00 €	0,00 €	Turii donyontoriidi	
Couronne céramo-métallique sur molaires	557,00 €	120,00 €	72,00 €	228,00€	257,00 €	Prix moyen national de l'acte	
ORTHODONTIE (MOINS DE 16 ANS) Traitement par semestre (6 max)	707,00 €	193,50 €	193,50 €	145,13 €	260 20 6	Prix moyen national de l'acte	
Optique	707,00€	193,30 €	193,30 €	145,15 €	. 300,30 €	Prix moyen national de l'acte	
EQUIPEMENT 100 % SANTE							
Verres simples et monture	115,00 €	12,75 € par verre + 9 € pour la monture	20,70 €	94,30 €	0,00€	Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable	
Verres progressifs et monture	210,00 €	27,00 € par verre + 9 € pour la monture	37,80 €	172,20 €	0,00€	Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable	
EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE)		0,05 € par verre + 0,05 € pour					
Verres simples et monture	366,00 €	la monture 0,05 € par verre + 0,05 € pour	0,09€	319,91 €	·	Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)	
Verres progressifs et monture  LENTILLES	632,00 €	la monture	0,09 €	429,91 €	202,00€	Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)	
Forfait annuel	NC	Non remboursé (dans le cas général)	0,00€	260 €	-	Remboursement maximun prévu par la garantie	
CHIRURGIE REFRACTIVE	NC	Non ron-h	0,00€	300 €		Dembeurement maximum prévu par la garantia	
Opération corrective de la myopie (par œil)	NC NC	Non remboursé	0,00€	300 €	-	Remboursement maximun prévu par la garantie	
Aides auditives							
Aides auditives EQUIPEMENT 100 % SANTE							
	950,00 €	400,00 €	240,00 €	710,00 €	0,00€	Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable	
EQUIPEMENT 100 % SANTE	950,00 €	400,00 €	240,00 €	710,00 € 360.00 €			

- (1): Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés
- (2): Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé
- (3): La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)

#### Votre Contrat : Carcept Pro Santé-Niveau 3 Exemples de remboursement pour l'année 2025 <sup>(1)</sup>



# MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants.

Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien!

## Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev

Entreprise régie par le Code des assurances, société d'assurance mutuelle, immatriculée sous le n° SIREN 784 394 439, située 4, rue Georges Picquart, 75017 Paris.
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursement pour l'année 2025 <sup>(1)</sup>							
Contrat d'assurance santé responsable (2)	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) (3)	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Précisions éventuelles / Commentaires	
Hospitalisation							
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20,00 €	0,00 €	0,00 €	20,00 €		Tarif réglementaire	
Chambre particulière (sur demande du patient) SEJOURS AVEC ACTES LOURDS	NC	Non remboursé	0,00 €	80 €	-	Remboursement maximun prévu par la garantie	
Frais de séjour en secteur privé pour une opération chirurgicale de la cataracte	835,60 €	835,60 €	811,60 €	24,00 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte. Prise en charge du forfait actes lourds de 24 €	
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) pour une opération chirurgicale de la cataracte		271,70 €	271,70 €	162,30 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte	
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) pour une opération chirurgicale de la cataracte		271,70 €	271,70€	201,30 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte	
SEJOURS SANS ACTES LOURDS							
Frais de séjour en secteur public pour un suivi d'une pneumonie ou pleurésie pour un patient de plus de 17 ans, en hôpital public	3 541,00 €	3 541,00 €	2 832,80 €	708,20 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte	
Soins courants HONOPAIRES MEDECINS SECTEUR 1 (généralistes ou spécialistes)							
Consultation d'un médecin traitant généraliste pour un patient de plus de	60.00	20.00.0	40.00.0		0.00.0	T 7.1	
18 ans	30,00 €	30,00 €	19,00€	9,00€		Tarif de convention et non prise en charge de la franchise de 2 €	
Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	35,00 €	24,50 €	10,50 €	0,00€	Tarif de convention	
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,)	37,00 €	37,00 €	23,90 €	11,10€	2,00€	Tarif de convention et non prise en charge de la franchise de 2 €	
HONORAIRES MEDECINS ADHERENTS OPTAM OU OPTAM-ACO							
Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	50,00€	35,00 €	24,50 €	25,50 €		Dépassements maitrisés	
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans	54,00 €	37,00 €	23,90 €	28,10€	2,00€	Dépassements maitrisés et non prise en charge de la franchise de 2 €	
(gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,) HONORAIRES MEDECINS SECTEUR 2 (non adhérents OPTAM ou OF	PTAM-ACO)					2€	
Consultation pédiatre pour enfant de 2 ans à 16 ans	62,00€	23,00 €	16,10€	29,90€	16,00€	Honoraires libres	
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,)	67,00 €	23,00 €	14,10 €	29,90 €	23,00 €	Honoraires libres et non prise en charge de la franchise de 2 €	
Achat d'une paire de béquilles	26.18 €	24.40 €	14.64 €	11.54 €	0.00€	Prix moyen national de l'acte	
Dentaire  Dentaire	20,10 €	24,40 C	14,04 €	11,04 €	0,000	i fix moyen national de l'acte	
SOINS ET PROTHESES 100 % SANTE							
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500,00€	120,00 €	72,00€	428,00€	0,00€	Honoraire limite de facturation et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable	
Détartrage	43,38 €	43,38 €	26,03 €	17,35€	0.00€	Tarif conventionnel	
PROTHESES (HORS 100 % SANTE)	40,00 €	40,00 €	20,00 €	17,00 €	0,00 €	Turi Goriyomori	
Couronne céramo-métallique sur molaires	557,00 €	120,00 €	72,00 €	348,00€	137,00 €	Prix moyen national de l'acte	
ORTHODONTIE (MOINS DE 16 ANS) Traitement par semestre (6 max)	707,00 €	193,50 €	193,50 €	290,25€	222.25.6	Prix moyen national de l'acte	
Optique	707,00 €	193,30 €	193,30 €	290,23 €	223,23 €	Frix moyen national de l'acte	
EQUIPEMENT 100 % SANTE							
Verres simples et monture	115,00 €	12,75 € par verre + 9 € pour la monture	20,70 €	94,30 €	0,00€	Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable	
Verres progressifs et monture	210,00 €	27,00 € par verre + 9 € pour la monture	37,80 €	172,20 €	0,00€	Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable	
EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE)		0,05 € par verre + 0,05 € pour					
Verres simples et monture	366,00 €	la monture 0,05 € par verre + 0,05 € pour	0,09€	319,91 €	·	Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)	
Verres progressifs et monture LENTILLES	632,00 €	la monture	0,09 €	579,91 €	52,00€	Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)	
Forfait annuel	NC	Non remboursé (dans le cas général)	0,00€	330 €	-	Remboursement maximun prévu par la garantie	
CHIRURGIE REFRACTIVE		NI .	2.22.5	100.5			
Opération corrective de la myopie (par œil)  Aides auditives	NC	Non remboursé	0,00€	400 €	-	Remboursement maximun prévu par la garantie	
EQUIPEMENT 100 % SANTE							
						Driv limite de vente et price en charge intégrale dans le cadre du	
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950,00 €	400,00 €	240,00€	710,00 €	0,00€	Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable	
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE) Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950,00 €	400,00 €	240,00 €	710,00 € 560.00 €			

- (1): Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés
- (2): Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Giossaire de l'assurance complémentaire santé
- (3): La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)

# Votre Contrat : Carcept Pro Santé-Niveau 4 Exemples de remboursement pour l'année 2025 (1)



# MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants.

Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien!

## Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev

Entreprise régie par le Code des assurances, société d'assurance mutuelle, immatriculée sous le n° SIREN 784 394 439, située 4, rue Georges Picquart, 75017 Paris.
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursement pour l'année 2025 <sup>[1]</sup>							
Contrat d'assurance santé responsable <sup>(2)</sup>	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) (3)	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Précisions éventuelles / Commentaires	
Hospitalisation							
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20,00 €	0,00 €	0,00€	20,00 €	0,00€	Tarif réglementaire	
Chambre particulière (sur demande du patient)	NC	Non remboursé	0,00€	120 €		Remboursement maximun prévu par la garantie	
Frais de séjour en secteur privé pour une opération chirurgicale de la cataracte	835,60 €	835,60 €	811,60 €	24,00 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte. Prise en charge du forfait actes lourds de 24 €	
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) pour une opération chirurqicale de la cataracte		271,70 €	271,70 €	162,30 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte	
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	473,00 €	271,70 €	271,70 €	201,30 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte	
SEJOURS SANS ACTES LOURDS Frais de séjour en secteur public pour un suivi d'une pneumonie ou	3 541,00 €	3 541,00 €	2 832,80 €	708,20 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte	
pleurésie pour un patient de plus de 17 ans, en hôpital public Soins courants							
HONORAIRES MEDECINS SECTEUR 1 (généralistes ou spécialistes)							
Consultation d'un médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	30,00 €	30,00 €	19,00 €	9,00€	-	Tarif de convention et non prise en charge de la franchise de 2 €	
Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	35,00 €	24,50 €	10,50 €	0,00€	Tarif de convention	
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,)	37,00 €	37,00 €	23,90 €	11,10€	2,00€	Tarif de convention et non prise en charge de la franchise de 2 €	
Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	50,00 €	35,00 €	24,50 €	25,50 €	0.00€	Dépassements maitrisés	
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,)	54,00 €	37,00 €	23,90 €	28,10 €	2,00€	Dépassements maitrisés et non prise en charge de la franchise de $2$ €	
HONORAIRES MEDECINS SECTEUR 2 (non adhérents OPTAM ou OF		00.00.6	40.40.6	00.00.0	10.00.6	LL P	
Consultation pédiatre pour enfant de 2 ans à 16 ans Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,)	62,00 € 67,00 €	23,00 € 23,00 €	16,10 € 14,10 €	29,90 € 29,90 €		Honoraires libres Honoraires libres et non prise en charge de la franchise de 2 €	
MATERIEL MEDICAL							
Achat d'une paire de béquilles	26,18 €	24,40 €	14,64 €	11,54 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte	
Dentaire SOINS ET PROTHESES 100 % SANTE							
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500,00 €	120,00 €	72,00 €	428,00 €	0,00€	Honoraire limite de facturation et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable	
SOINS (HORS 100 % SANTE) Détartrage	43,38 €	43,38 €	26,03 €	17,35€	0.00€	Tarif conventionnel	
PROTHESES (HORS 100 % SANTE)	43,30 €	40,30 €	20,03 €	17,55 €	0,00 €	Talli Conventionner	
Couronne céramo-métallique sur molaires	557,00 €	120,00€	72,00€	408,00€	77,00 €	Prix moyen national de l'acte	
Traitement par semestre (6 max)	707.00 €	193,50 €	193,50 €	387,00€	126 50 €	Prix moyen national de l'acte	
Optique	101,00 €	100,00 C	100,00 €	007,00	120,00 €	n nix moyon national do rable	
EQUIPEMENT 100 % SANTE							
Verres simples et monture	115,00 €	12,75 € par verre + 9 € pour la monture	20,70 €	94,30 €	0,00€	Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable	
Verres progressifs et monture	210,00 €	27,00 € par verre + 9 € pour la monture	37,80 €	172,20 €	0,00€	Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable	
Verres simples et monture	366,00 €	0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture	0,09 €	319,91 €	46,00€	Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)	
Verres progressifs et monture	632,00 €	0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture	0,09€	585,91 €	46,00€	Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)	
LENTILLES		N					
Forfait annuel CHIRURGIE REFRACTIVE	NC	Non remboursé (dans le cas général)	0,00 €	430 €	-	Remboursement maximun prévu par la garantie	
Opération corrective de la myopie (par œil)	NC	Non remboursé	0,00€	450 €	-	Remboursement maximun prévu par la garantie	
Aides auditives	NO	110.1.10.1.10.001000	5,50 €	.00 0			
EQUIPEMENT 100 % SANTE							
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950,00 €	400,00 €	240,00 €	710,00 €	0,00€	Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable	
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 582,00 €	400.00 €	240.00 €	760.00 €	582,00€		
an oromo pour un putionit de pido de 20 dillo	1 332,00 €	400,00 €	2-0,00 €	7 00,00 C	502,00 C	ı	

- (1): Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés
- (2): Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Giossaire de l'assurance complémentaire santé
- (3): La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)

#### Votre Contrat : Carcept Pro Santé-Niveau 5 Exemples de remboursement pour l'année 2025 <sup>(1)</sup>



# MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants.

Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien!

## Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev

Entreprise régie par le Code des assurances, société d'assurance mutuelle, immatriculée sous le n° SIREN 784 394 439, située 4, rue Georges Picquart, 75017 Paris.
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursement pour l'année 2025 1-7								
Contrat d'assurance santé responsable (2)	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) (3)	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Précisions éventuelles / Commentaires		
Hospitalisation								
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20,00€	0,00€	0,00€	20,00€	0,00€	Tarif réglementaire		
Chambre particulière (sur demande du patient)	NC	Non remboursé	0,00€	150 €	_	Remboursement maximun prévu par la garantie		
SEJOURS AVEC ACTES LOURDS								
Frais de séjour en secteur privé pour une opération chirurgicale de la cataracte	835,60 €	835,60 €	811,60 €	24,00 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte. Prise en charge du forfait actes lourds de 24 €		
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	434,00 €	271,70 €	271,70 €	162,30 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte		
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	473,00 €	271,70 €	271,70 €	201,30 €	0,00€	Prix moyen national de l'acte		
SEJOURS SANS ACTES LOURDS								
Frais de séjour en secteur public pour un suivi d'une pneumonie ou	3 541,00 €	3 541,00 €	2 832,80 €	708.20 €	0.00€	Prix moyen national de l'acte		
pleurésie pour un patient de plus de 17 ans, en hôpital public	0 0 1 1,00 0	0 0 1 1,00 0	2 002,00 0	. 00,20 0	0,00 €	The mojor haddid at radio		
Soins courants								
HONORAIRES MEDECINS SECTEUR 1 (généralistes ou spécialistes)								
Consultation d'un médecin traitant généraliste pour un patient de plus de	30,00 €	30,00 €	19,00€	9,00€	2.00 €	Tarif de convention et non prise en charge de la franchise de 2 €		
18 ans	·	•			·			
Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	35,00 €	24,50 €	10,50 €	0,00€	Tarif de convention		
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,)	37,00 €	37,00 €	23,90 €	11,10€	2,00€	Tarif de convention et non prise en charge de la franchise de 2 €		
HONORAIRES MEDECINS ADHERENTS OPTAM OLLOPTAM ACO		,				•		
Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	50,00 €	35,00 €	24.50 €	25,50€	0.00 €	Dépassements maitrisés		
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans			, , ,			Dépassements maitrisés et non prise en charge de la franchise de		
(gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,)	54,00 €	37,00 €	23,90 €	28,10 €	2,00€	2 €		
HONORAIRES MEDECINS SECTEUR 2 (non adhérents OPTAM ou OF	PTAM-ACO)					2.0		
Consultation pédiatre pour enfant de 2 ans à 16 ans	62,00€	23,00 €	16,10€	29,90€	16.00 €	Honoraires libres		
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans								
(gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie,)	67,00 €	23,00 €	14,10 €	29,90 €	23,00 €	Honoraires libres et non prise en charge de la franchise de 2 €		
Achat d'une paire de béquilles	26.18 €	24.40 €	14.64 €	11.54 €	0.00€	Prix moyen national de l'acte		
Dentaire								
SOINS ET PROTHESES 100 % SANTE								
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières	500.00.6	400.00.6	70.00.0	400.00.6	0.00.6	Honoraire limite de facturation et prise en charge intégrale dans le		
prémolaires	500,00€	120,00€	72,00 €	428,00€	0,00€	cadre du contrat responsable		
SOINS (HORS 100 % SANTE)								
Détartrage	43,38 €	43,38 €	26,03 €	17,35 €	0,00€	Tarif conventionnel		
PROTHESES (HORS 100 % SANTE)		100.00.5	70.00.0	100.00.5	17.00.0			
Couronne céramo-métallique sur molaires	557,00 €	120,00 €	72,00€	468,00 €	17,00€	Prix moyen national de l'acte		
ORTHODONTIE (MOINS DE 16 ANS)	707,00 €	193,50 €	193,50 €	513,50€	0.00.6	Dain manage water and also thanks		
Traitement par semestre (6 max)	707,00€	193,50 €	193,50 €	513,50€	0,00€	Prix moyen national de l'acte		
Optique								
EQUIPEMENT 100 % SANTE								
		40.75 (				Dain limite de conte de mise en elementidad melo deserte de codos de		
Verres simples et monture	115,00 €	12,75 € par verre + 9 € pour la monture	20,70 €	94,30 €	0,00€	Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable		
Verres progressifs et monture	115,00 € 210,00 €		20,70 € 37,80 €	94,30 € 172,20 €	0,00 €			
·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	monture 27,00 € par verre + 9 € pour la monture	•	-		contrat responsable Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du		
Verres progressifs et monture	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	monture  27,00 € par verre + 9 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture	•	-	0,00€	contrat responsable Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du		
Verres progressifs et monture EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE)	210,00 €	monture 27,00 € par verre + 9 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour	37,80 €	172,20 €	0,00 €	contrat responsable Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable		
Verres progressifs et monture  EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE)  Verres simples et monture	210,00 €	monture  27,00 € par verre + 9 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture la monture	37,80 € 0,09 €	172,20 € 319,91 €	0,00 €	contrat responsable Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)		
Verres progressifs et monture  EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE)  Verres simples et monture	210,00 €	monture 27,00 € par verre + 9 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour	37,80 € 0,09 €	172,20 € 319,91 €	0,00 €	contrat responsable Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)		
Verres progressifs et monture  EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE)  Verres simples et monture  Verres progressifs et monture  EENTILLES  Forfait annuel  CHIRURGIE REFRACTIVE	210,00 €  366,00 €  632,00 €	monture  27,00 € par verre + 9 € pour la  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  Non remboursé (dans le cas général)	37,80 €  0,09 €  0,00 €	172,20 € 319,91 € 585,91 €	0,00 € 46,00 € 46,00 €	contrat responsable  Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)  Remboursement maximun prévu par la garantie		
Verres progressifs et monture  EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE)  Verres simples et monture  Verres progressifs et monture  EENTILLES  Forfait annuel	210,00 € 366,00 € 632,00 €	monture  27,00 € par verre + 9 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  Non remboursé (dans le cas	37,80 € 0,09 €	172,20 € 319,91 € 585,91 €	0,00 € 46,00 € 46,00 €	contrat responsable  Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du  contrat responsable  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)		
Verres progressifs et monture  EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE)  Verres simples et monture  Verres progressifs et monture  EENTILLES  Forfait annuel  CHIRURGIE REFRACTIVE	210,00 €  366,00 €  632,00 €	monture  27,00 € par verre + 9 € pour la  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  Non remboursé (dans le cas général)	37,80 €  0,09 €  0,00 €	172,20 € 319,91 € 585,91 €	0,00 € 46,00 € 46,00 €	contrat responsable  Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)  Remboursement maximun prévu par la garantie		
Verres progressifs et monture  EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE)  Verres simples et monture  Verres progressifs et monture  LENTILLES  Forfait annuel  CHRURGIE REFRACTIVE  Opération corrective de la myopie (par œil)	210,00 €  366,00 €  632,00 €	monture  27,00 € par verre + 9 € pour la  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  Non remboursé (dans le cas général)	37,80 €  0,09 €  0,00 €	172,20 € 319,91 € 585,91 €	0,00 € 46,00 € 46,00 €	contrat responsable Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)  Remboursement maximun prévu par la garantie		
Verres progressifs et monture  EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE)  Verres simples et monture  Verres progressifs et monture  LENTILLES  Forfait annuel  CHIRURGIE REFRACTIVE  Opération corrective de la myopie (par œil)  Aides auditives	210,00 €  366,00 €  632,00 €	monture  27,00 € par verre + 9 € pour la  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  Non remboursé (dans le cas général)	37,80 €  0,09 €  0,00 €	172,20 € 319,91 € 585,91 €	0,00 € 46,00 € 46,00 €	contrat responsable  Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)  Remboursement maximun prévu par la garantie		
Verres progressifs et monture  EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE)  Verres simples et monture  Verres progressifs et monture  LENTILLES  Forfait annuel  CHIRURGIE REFRACTIVE  Opération corrective de la myopie (par œil)  Aldes auditives  EQUIPEMENT 100 % SANTE  Par oreille pour un patient de plus de 20 ans  EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE)	210,00 €  366,00 €  632,00 €  NC  NC	monture  27,00 € par verre + 9 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  Non remboursé (dans le cas général)  Non remboursé  400,00 €	37,80 €  0,09 €  0,00 €  0,00 €	172,20 €  319,91 €  585,91 €  500 €	0,00 €	contrat responsable  Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)  Remboursement maximun prévu par la garantie  Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du		
Verres progressifs et monture  EQUIPEMENT (HORS 100 % SANTE)  Verres simples et monture  Verres progressifs et monture  LENTILLES  Forfait annuel  CHIRURGIE REFRACTIVE  Opération corrective de la myopie (par œil)  Aides auditives  EQUIPEMENT 100 % SANTE	210,00 €  366,00 €  632,00 €  NC	monture  27,00 € par verre + 9 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture  Non remboursé (dans le cas général)  Non remboursé	37,80 €  0,09 €  0,00 €	172,20 €  319,91 €  585,91 €  500 €	0,00 €	contrat responsable  Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du contrat responsable  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)  Prix moyen national de l'acte (dont 146 € de monture)  Remboursement maximun prévu par la garantie  Prix limite de vente et prise en charge intégrale dans le cadre du		

- (1): Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés
- (2): Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Giossaire de l'assurance complémentaire santé
- (3): La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)